



Maison des associations  
Esplanade Dei Bladeiras  
La Duranne  
13 100 Aix-en-Provence

Aix-en-Provence, le 30 octobre 2014

Objet : Avis sur l'arrêt du projet de PLU d'Aix-en-Provence

Monsieur Gallèse,

Le Comité d'intérêt de quartier d'Aix la Duranne - CIQ Durablement Duranne vous fait part de son avis en tant qu'association agréée en matière d'urbanisme et vous adresse en complément annexe différentes contributions réalisées et ayant trait à ce sujet.

Le quartier de la Duranne relève jusqu'à présent d'une réglementation spécifique dont le Plan d'aménagement de zone a fait l'objet de modifications importantes au second semestre 2012. Lors de l'enquête publique concernant ce nouveau PAZ, notre association avait émis une contribution soulignant plusieurs points sur lesquels nous souhaitons revenir et qui concernent le manque de diversité des logements (individuels/collectifs), la nécessaire densification maîtrisée (limitation des hauteurs, préservation des vues...), ainsi que la mesure prévisionnelle des stationnements et des services / équipements publics. Ces remarques n'ont été que très partiellement reprises et restent d'actualité. Nous souhaitons qu'elles soient prises en compte pour la rédaction du PLU qui va intégrer la ZAC de la Duranne afin que notre quartier appartienne pleinement à l'identité aixoise.

Par ailleurs, notre quartier va connaître un fort développement urbain dans les années à venir qui va augmenter le trafic sur des voies d'accès déjà saturées (Lagremeuse, RD 9, RD 543 à Saint-Pons...):

- Conformément aux conclusions de la commission de sécurité, le secteur du petit Arbois qui s'urbanise rapidement doit être désenclavé au plus vite par la création d'une voie le reliant à Lagremeuse-D9. Dans l'adoption du PAZ, il était prévu que celle-ci soit réalisée en priorité sur 2013/2014, or à ce jour les travaux n'ont pas commencé.
- Les liaisons avec les autres quartiers et le centre ville doivent être repensées/améliorées tant en terme de voiries, que de déplacements en mode doux avec une meilleure efficacité du réseau de transports en commun.
- Les réalisations prévues sur les RD 9 et 543 doivent être concrétisées de même qu'une amélioration de la RD 65 afin que notre quartier puisse être relié au pôle d'échanges du Plan d'Aillane, nouvellement inauguré.

Ces points sont indispensables pour constituer un réseau de transport en commun efficace qui pourrait enfin se substituer au « tout voiture », base de tout projet d'écoquartier.

Cela passe à notre sens par une meilleure synergie entre les différents échelons d'intervention et notamment l'institution départementale et la mairie d'Aix-en-Provence concernant l'aménagement des voiries (RD9, 543, 65....).

Dernier volet et non des moindres que nous souhaitons mettre en exergue dans cet avis est le volet environnemental du projet de la ZAC du Parc de la Duranne.

Nous rappelons tout d'abord l'ampleur de l'impact environnemental de ce projet, en reprenant l'expression employée par l'Autorité départementale de consommation d'espaces naturels "très significative", et qui concerne effectivement 70 hectares d'espaces naturels entièrement vierges de toute intervention urbaine à ce jour. A titre de comparaison le centre historique aixois fait la même superficie.

La lutte contre l'étalement urbain, qui se concrétise par une densification de logements, et l'attrait de notre quartier en terme de réserve foncière ne doivent pas minimiser la réflexion sur l'équilibre à tenir dans l'occupation des sols (naturels, agricoles, artificiels...). La concentration des logements collectifs doit être complétée par une offre de logements mixtes/individuels et contrebalancée par la création d'espaces "de respiration" et "de reprise" de la nature.

Un des principaux atouts de notre quartier est et doit rester le fait d'être un espace à dominante naturelle avec une structure paysagère particulière et une proximité envieuse d'espaces en gestion mesurée que sont le zonage Natura 2000, le futur classement au titre des sites du massif de l'Arbois, le périmètre du domaine départemental de l'Arbois ainsi que le périmètre du Technopôle de l'Arbois.

Sensible à la richesse de cette mixité des espaces, notre association met en œuvre des actions d'information et de sensibilisation à l'environnement naturel de notre quartier, sous la forme d'ateliers pédagogiques et de visites commentées, ainsi que d'un projet de sentier naturaliste sous la tutelle de la Semepa.

Nous espérons en ce sens que les recommandations de l'Autorité environnemental, notamment ses demandes de compléments quant à la mesure de l'impact, seront étudiées et que des axes innovants seront mis en œuvre pour la réalisation d'un véritable écoquartier, notamment l'idée d'une charte environnementale qui prendrait toute sa force avec des obligations à l'égard des aménageurs.

Vous remerciant par avance pour la prise en compte de notre avis, nous restons à votre disposition pour échanger de manière constructive sur l'avancement du projet de PLU.

Le Conseil d'administration du CIQ Durablement Duranne